

Si le cultivateur est actuellement obligé de faire des charois éloignés, il ne doit jamais manquer d'emporter des couvertures pour les mettre sur les chevaux toutes les fois qu'ils s'arrêtent. En prenant cette précaution, on leur évitera une foule d'accidents et de maladies graves qui proviennent de refroidissements subits.

Lorsqu'on arrête les chevaux en sueur avant de les couvrir, on fait tomber la sueur en leur passant une lame de fer ou de bois par tout le corps. Cette opération fait sécher la peau promptement et ne devrait jamais être négligée.

Les juments pleines doivent actuellement recevoir une nourriture abondante et saine, si l'on veut en obtenir de beaux sujets. Les carottes surtout leur sont particulièrement convenables.

L'exercice leur est aussi indispensable qu'aux poulains de l'année; elles devront donc sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit trop mauvais ou le sol trop glissant. Dans ce cas, elles resteront à l'écurie et seront brossées et étrillées avec le plus grand soin.

Bêtes-à-Cornes.—Quelques cultivateurs prolongent encore le pâturage pendant une partie de ce mois: mais ce n'est le cas que dans les cultures arriérées et ils en retirent rarement un grand profit car les bêtes reviennent du champ souvent plus affamées qu'elles ne l'étaient en sortant. D'ailleurs le gazon souffre de ce piétinement lorsque les gelées ne sont pas venues durcir le sol.

Les bœufs de trait qui n'ont actuellement presque aucun travail à faire doivent être maintenant mis à une ration économique. La diminution devra porter sur la qualité, mais non sur le volume, car ils aiment à avoir l'estomac bien rempli. Ainsi de la paille avec un peu de racines leur suffira. A défaut de racines, on les nourrira exclusivement de paille. Une partie de cette paille devra être hachée et si on l'arrose avec une bouillie claire de pain-de-lin on n'y perdra certainement pas.

—J. D. S.
—*Gazette des Campagnes.*

Il faut être plus avare de son temps que de son argent.

Le temps est comme l'argent; n'en perdez pas, vous en aurez assez.

LA SUIE.

Il y a une multitude de choses que nos cultivateurs pourraient utiliser comme engrais, et qu'ils laissent perdre cependant. Parmi ces choses est la suie.

La suie est un composé de parties ligneuses à moitié calcinées et d'huile empyreumatique.

Elle est le produit de la combustion des corps organiques.

Répançue sur la superficie du sol, elle se décompose promptement et a beaucoup d'activité comme amendement. On doit la conserver pour raviver la végétation des prairies, détruire la mousse qui croît dans celles qui sont basses, et ranimer les arbres à fruits dont le dépérissement prochain est annoncé par leurs feuilles jaunes, à l'époque où la végétation générale est dans toute sa vigueur. Pour cet effet, on place la suie entre deux terres à la naissance des premières racines; on arrose de temps en temps pour établir la fermentation. Son effet est infailible lorsque les arbres ne sont pas trop vieux.

Elle offre en outre l'avantage de préserver les jeunes plantes sur lesquelles on l'a répandue des atteintes de la puce de terre et des chenilles qui ravagent si souvent les semis de choux, de navet, et de raves. Si l'on veut se servir de la suie pour amender les prairies, on la répand sur le sol durant l'automne: alors son action, comme un des meilleurs engrais se fait remarquer pendant la première, la seconde et même la troisième année. Mêlée à la terre et à du fumier, ses effets sont encore meilleurs; elle forme un terreau presque savonneux qui convient à la plupart des plantes, et son emploi excite la végétation. La composition de ce terreau est la suivante:

On fait une couche de terre, on la couvre de suie; on recouvre ensuite cette couche de fumier; on continue jusqu'à ce que le mélange soit réduit en un tas de trois ou quatre pieds de hauteur sur trois de largeur.

La suie, mêlée avec de la terre enlevée des fossés dans la proportion d'un quart, fournit au bout de six mois un terreau qui peut être répandu sur les prairies. La qualité de ce dernier engrais à employer par acre est de 2 minots à 3 minots. Répançue sur les terrains humides, cette dernière préparation détruit la mousse et l'acidité du sol. On a remarqué que le bétail est très friand de l'herbe qui croît dans un sol amendé par la suie.

DE LA CHAUX.

La chaux est le ciment ordinaire de la plupart des maçonneries; il est donc important de l'avoir bonne et de la connaître. Les observations suivantes pourront être de quelque utilité, tant aux chauxourniers qu'aux consommateurs. La chaux pour être de bonne qualité, doit se subdiviser promptement dans l'eau, donnant beaucoup de chaleur; elle est mal cuite tant qu'il lui reste de l'acide carbonique. La chaux, bien dépouillée de l'acide carbonique ne fait point effervescence avec les acides; cette propriété donne les moyens de reconnaître si la calcination est complète.

Il suffit d'éteindre dans l'eau un morceau de chaux qu'on veut éprouver et de verser dessus lorsqu'elle est en bouillie quelques gouttes d'eau forte, d'huile de vitriol, ou même du vinaigre bien concentré. Si tout l'acide carbonique a été dégagé, on n'observera point d'effervescence.

Il est important de calciner ensemble des pierres calcaires à peu près de la même grosseur; autrement on a la chaux d'inégale bonté. Les petits échantillons sont en frite, tandis que le cœur des grosses pierres, n'a presque pas souffert d'altération. Les uns ou les autres, au sortir du four, forment alors nécessairement de mauvaise chaux.

Il paraît que l'humidité de la pierre facilite sa calcination. On conseille aux bons chauxourniers de mouiller leurs pierres lorsqu'elles sont extraites depuis longtemps et desséchées à l'air.

La chaux qui contient du manganèse est ordinairement excellente. On reconnaît la présence du manganèse, lorsque les pierres brunissent par la calcination. Les consommateurs doivent donc préférer la chaux brune.

L'AMENDÈMENT.

L'amendement est l'art d'améliorer les terres, lorsque la nature de la terre est trop maigre ou trop forte, et cela, par le secours des fumiers et autres engrais, ou bien en le faisant servir pour d'autres productions. Il faut connaître la qualité d'une terre pour lui donner les amendements convenables. Les terres maigres, sèches et légères ont besoin d'amendements gras; tels sont les fumiers de bêtes à cornes, cochons,